

SECTEUR 3. RUE SAINT-PIERRE



À proximité du collège, le site est destiné à accueillir trois constructions neuves pour relier à terme le centre-bourg et le collège.

L'aménagement du site doit préserver le talus existant qui borde la rue Saint-Pierre.

L'accès au site doit être réalisé dans le prolongement de la rue avec un couloir de circulation sécurisé pour les piétons.

Un alignement des faitages, parallèle à la voie, doit être respecté.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

<b>Superficie :</b>	0,23 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	13 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	3		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	0		
<b>Système assainissement privilégié :</b>	Individuel		
<b>Programmation estimée :</b>	2027-2030		